

Placements directs TD
Déclaration sur notre
relation d'affaires
avec vous



Chez Placements directs TD, nous sommes déterminés à vous offrir un service exceptionnel, le meilleur soutien qui soit et une expérience de placement sans tracas qui satisfont vos besoins uniques. Que vous commenciez à investir ou que vous investissiez depuis longtemps, nous vous offrons des ressources de formation exhaustives, des outils novateurs et un soutien informé qui vous aident à investir en toute confiance.

Veillez prendre le temps de passer en revue les renseignements fournis dans la présente déclaration sur notre relation d'affaires avec vous. Ce document renferme des renseignements sur les produits et les services que nous vous proposons, des caractéristiques de votre ou de vos comptes et de leur fonctionnement, ainsi que de nos responsabilités envers vous.

En cas de mises à jour ou de modifications importantes des renseignements contenus dans la présente déclaration sur notre relation d'affaires avec vous. Notre équipe de représentants en placement se fera un plaisir de vous offrir de l'aide à tout moment, jour et nuit, sept jours par semaine. Si vous avez des questions sur le contenu du présent document, veuillez communiquer avec nous au **1-800-465-5463**.

Services et produits proposés par Placements directs TD

Services

Placements directs TD propose des comptes d'exécution des ordres tel qu'il décrit à la rubrique ci-après.

Produits

Nous donnons à nos clients un accès aux produits de placement suivants :

- des liquidités comme les bons du Trésor et les titres du marché monétaire
- des titres à revenu fixe et des titres d'emprunt comme les obligations et les débetures
- des actions, y compris les bons de souscription
- des fonds d'investissement, y compris les fonds communs de placement et les fonds cotés en bourse
- des produits dérivés, y compris les options
- des placements non traditionnels comme les billets à capital protégé, les billets dont le capital n'est pas protégé, les fonds de couverture, etc.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces produits d'investissement, veuillez vous reporter aux explications en matière de placement contenues dans la brochure *Coup d'œil sur les produits d'investissement* préparée par les autorités canadiennes en valeurs mobilières (l'« acvm »), qui est destinée aux consommateurs de services financiers comme vous. Il est possible de la consulter sur le site web de l'acvm à l'adresse csa.acvm.ca.

Votre type de compte et son fonctionnement

Compte d'exécution des ordres

À l'aide de nos comptes de placements directs et de régimes enregistrés (le « compte d'exécution des ordres »), vous entrez vos ordres en utilisant nos plateformes de négociation en ligne ou en transmettant un ordre par téléphone auprès de l'un de nos représentants en placement agréés. Placements directs TD vous propose un soutien complet ainsi que des outils et des ressources de portée générale qui vous aident à prendre des décisions de placement informées et à devenir un investisseur plus assuré. Nous ne vous donnons pas

de conseils ni de recommandations individuels quant aux questions financières, légales ou fiscales ni en matière de placement, et vous êtes responsable de vos propres décisions de placement.

Les frais que vous payerez et la méthode de calcul de ceux-ci

Les commissions que vous payerez à l'égard des opérations ainsi que des frais relatifs au fonctionnement de votre compte sont présentés dans le document *Tableau des commissions et barème des taux d'intérêt et des frais de service* qui vous a été fourni à l'ouverture du compte. De plus, il est possible de trouver ces renseignements sur notre site web à l'adresse : placementsdirectstd.ca.

Convenance des placements

Comptes d'exécution des ordres :

Placements directs TD ne vous conseille pas quant à la convenance de vos opérations au moment où vous prenez vos propres décisions de placement.

Contenu et fréquence des rapports que nous vous ferons parvenir

Avis d'exécution

Lorsque vous achetez ou vendez des titres, un avis d'exécution vous sera envoyé au moyen de la voie de communication que vous choisirez (soit par voie électronique si vous optez pour les CyberServices ou par la poste), généralement le prochain jour ouvrable suivant la date d'exécution. L'avis comprendra les renseignements suivants :

- Le nom du titre faisant l'objet de l'opération ainsi que la somme globale que vous avez payée en cas d'un achat ou celle que vous avez reçue en cas d'une vente
- Les commissions ou les frais exigés à l'égard de l'opération ou de la communication de renseignements selon lesquels l'opération a été effectuée en tenant compte d'un différentiel.

Relevé de compte

Pendant les mois où des opérations ont été effectuées dans votre compte (exception faite des paiements d'intérêts ou de dividendes), vous recevrez un relevé de compte de la part de Placements directs TD peu après la fin du mois en cause. Un relevé de compte vous sera envoyé peu après la fin de chaque trimestre civil, que vous ayez effectué des opérations ou non.

Le relevé renfermera les renseignements suivants :

- Votre nom, adresse et numéro de compte
- Le type de compte
- La période couverte par le relevé
- Le nom et le numéro de téléphone de la succursale de placements directs TD où le compte est conservé
- Des précisions sur chaque opération effectuée au cours de la période, y compris la date de l'opération, le nom du titre et la valeur en dollars de l'opération
- Des renseignements sur les opérations non liées à la négociation comme les virements et les retraits, les dividendes, l'intérêt couru et versé, les transferts et toute autre opération réalisée dans votre compte au cours de la période précédente
- Le total des titres, y compris le nom, le nombre d'unités et la valeur marchande représentative de l'ensemble des titres détenus à la fin de chaque période de référence

Rendement : À l'heure actuelle, nous ne vous ferons pas état du rendement de vos placements dans vos relevés de compte.

Comment nous éviterons, gérerons ou divulguerons les conflits d'intérêts qui peuvent survenir lorsque nous servons vos intérêts et ceux d'autrui

Placements directs TD a mis en place des politiques et des procédures qui nous permettent de repérer et de réduire au minimum les conflits d'intérêts auxquels nous pouvons être exposés. Nous avons également structuré nos activités de sorte que nous évitons, dans la mesure du possible, les conflits d'intérêts. Lorsque ce n'est pas possible, nous informons nos clients

d'éventuels conflits d'intérêts. À tous les égards, notre objectif est d'exercer nos activités au mieux des intérêts de nos clients.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur nos politiques en matière de conflits d'intérêts, veuillez vous reporter à la rubrique **Énoncé de politiques** du document *TD Waterhouse Canada Inc. : Conventions de comptes et de services et Déclarations* qui vous a été fourni à l'ouverture du compte.

Autres renseignements utiles

Si vous avez des questions ou une plainte à formuler à l'égard de votre compte autogéré, veuillez communiquer avec nous. Vous pouvez également vous reporter à la rubrique **Processus de résolution des problèmes des clients** du document *TD Waterhouse Canada Inc. : Conventions de comptes et de services et Déclarations* qui vous a été fourni à l'ouverture du compte.

Aide-mémoire relatif aux documents

Nous vous avons fourni un exemplaire des documents suivants en lien avec votre compte :

1. TD Waterhouse Canada Inc. : Conventions de comptes et de services et Déclarations
2. La déclaration sur notre relation d'affaires avec vous
3. Le tableau des commissions et barème des taux d'intérêt et des frais de service
4. Le document sur les obligations à coupons détachés
5. La brochure du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE)
6. Le Guide de l'investisseur sur le dépôt d'une plainte

Nous vous remercions de faire affaire avec Placements directs TD. Notre équipe de représentants en placement se fera un plaisir de vous offrir de l'aide à tout moment, jour et nuit, sept jours par semaine. Vous pouvez communiquer avec nous en composant le **1-800-465-5463**. Nous avons hâte de vous aider à atteindre vos objectifs financiers, dès aujourd'hui et dans les années à venir.



Placements directs TD est une division de TD Waterhouse Canada Inc., filiale de La Banque Toronto-Dominion. TD Waterhouse Canada Inc. — Membre du Fonds canadien de protection des épargnants. ^{MD} / Le logo TD et d'autres marques de commerce sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou d'une filiale en propriété exclusive, au Canada et/ou dans d'autres pays.

534111 (0114)